

COMMUNE DE THÉGRA
PROCÈS-VERBAL

**Nombre de membres en
exercice : 10**

Séance du jeudi 11 septembre 2025

Présents : 7

Le jeudi 11 septembre 2025, à 20 heures 30, le conseil municipal de Thégra, convoqué le 28 août 2025, s'est réuni sous la présidence de Thierry CHARTROUX, Maire.

Présents : Thierry CHARTROUX, Martial BROUQUI, Laurence LAMOTHE, Cécile THAMIE, Thierry CONTENSSOU, Frédéric HOBBE, Didier TOURNEMINE.

Excusés et ayant donné délégation respective : Suzanne LACARRIERE représentée par Thierry CHARTROUX, Jean-Claude LAGARRIGUE représenté par Cécile THAMIE.

Absente : Mylène DIEU.

Secrétaire : Thierry CONTENSSOU

I - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 19 JUIN 2025

Après consultation, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le contenu du procès-verbal du 19 juin 2025. Monsieur le Maire porte ce dernier à la signature des membres présents au cours de cette précédente séance.

II - DELIBERATIONS

VOTE DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES - ADMISSION EN NON VALEUR REDEVANCE ASSAINISSEMENT (N°DE_2025_024)

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget assainissement de l'exercice 2025, ayant été insuffisants (titres proposés en non valeur "créance éteinte" par le SGC Saint Céré le 13-03-2024), il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires dans le cadre d'une recouvrement pour admission en non valeur et d'approuver la décision modificative suivante :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6063	Fournitures entretien et petit équipement	-87,08	
6541	Créances admises en non-valeur	87,08	
TOTAL :		0.00	0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits.

REMBOURSEMENT FRAIS DESTRUCTION NID FRELONS ASSOCIATION PADIRANDO (N°DE_2025_025)

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Didier TOURNEMINE, représentant l'association PADIRANDO signale que des frelons (de type

européens) avaient fait un nid dans un trou du frêne situé juste devant le four de Bral.
L'association PADIRANDO :
- a fait intervenir Sébastien POTIER de TAUP'LA pour détruire le nid,
- à régler a somme de 96,00 € le 5 juillet 2025.

Dans le cadre de l'entretien du hameau de Bral et pour permettre de continuer à préserver cet espace public, libre et ouvert à tous (manifestations et rassemblements divers), le conseil municipal décide de rembourser le montant de la facture, en accordant une subvention exceptionnelle à l'association PADIRANDO, pour la somme de 96,00 €, imputée à l'article 65748 en dépenses de fonctionnement.

III - POINTS SCOLAIRES

RENTREE 2025-2026 : 73 élèves

Ecole de Thégra :

Directrice et enseignante classes Grande Section - CP : Isabelle LESTAVEL

Classes TPS-PS-MS : enseignante Cécile COMBALLIER

ATSEM : Stéphanie PEDRO et Noëllie BOUNY

Périscolaire : Sophie JARGUEL et Christine POUSSEL

Ecole de Lavergne :

Classes CE1-CE2 : Magalie (mi-temps) et Débora (mi temps)

Directeur et enseignant Classes CM1-CM2 : Alexandre GALAN

Périscolaire : Sophie JARGUEL et Christine POUSSEL

EFFECTIFS : courriers DASEN RPI THEGRA LAVERGNE 2024-2025

Le Maire donne lecture du courrier du 26-06-2025 de la Directrice des services départementaux de l'Education nationale du Lot. Suite à diverses rencontres et échanges avec les élus de Thégra et Lavergne concernant la situation fragile des écoles, notamment le constat des effectifs à la baisse du nombre d'élèves, elle indique qu'il est important de poursuivre la réflexion, ensemble, pour envisager les différentes hypothèses de travail pour l'aménagement d'une offre éducative pérenne, de proximité et de qualité.

A ce titre, Thierry CHARTROUX souhaite que soit mis en avant les facteurs positifs à prendre en compte pour permettre une meilleure approche des attentes et ainsi contribuer à améliorer l'attractivité de nos écoles : nouvelles installations récentes de familles sur le RPI, population en augmentation (en référence au dernier recensement du début d'année), aide à l'attribution de logements communaux pour les nouveaux arrivants (entreprise ITOPP)...

Il est également évoqué d'envisager l'instauration de spécialités ou d'apprentissage optionnel avec le corps enseignant des écoles de Thégra et Lavergne...

Cécile THAMIE, avec les élus, les enseignants et les personnels des écoles sont chargés de poursuivre ces orientations avant de refaire le point sur les prévisions à venir et de prévoir le prochain temps de travail avec la Directrice DSDEN du Lot.

IV - POINT PLUI-H

Par délibération du Conseil Communautaire du 07-07-2025, le PLUI-H a été approuvé. Ce dernier, désormais opposable aux tiers, constitue la référence partagée de toutes les communes membres pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme. La Communauté de Communes CAUVALDOR est destinataire de plusieurs recours, gracieux et contentieux déposés à l'encontre du PLUI-H,

d'autres pouvant intervenir jusqu'au 30-09-2025.

Il est également précisé, qu'au regard du contexte électoral et de la période de réserve entamée le 1er septembre 2025, aucune modification ou évolution du PLUI-H ne pourra être engagée d'ici la fin des élections municipales et communautaires de 2026.

V - POINTS DIVERS

VOLS ET DEGRADATIONS MOBILIERS URBAINS

Thierry CHARTROUX signale qu'il a déposé, au nom de la commune, une plainte pour vols et dégradations de mobiliers urbains, auprès de la gendarmerie de Gramat : panneaux signalétiques hameau de Goudounet et un des radars pédagogiques démontés et panneau d'agglomération d'entrée du village ayant disparu.

REMPLACEMENT CHAMBRE FROIDE MAISON DU TEMPS LIBRE

Une des chambres froides de la cuisine de la Maison du Temps Libre étant hors service, des devis ont été sollicités pour son remplacement.

L'entreprise ANGIBAUD ayant formulé la meilleure offre pour une chambre froide neuve, moyennant la somme de 1281 € TTC, le Maire propose ainsi de valider leur devis.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Thierry CONTENSSOU rappelle que les différents points d'amélioration évoqués dans le cadre du Plan Communal de sauvegarde peuvent être mis en oeuvre : nomination de 8 relais de quartier, inventaire des moyens propres de la commune, ou pouvant être fournis par des personnes publiques ou privées (forces vices). Cet inventaire comprend notamment les moyens de transport, d'hébergement et de ravitaillement de la population et les matériels susceptibles d'être mis à disposition pour des actions de protection des populations et leurs modalités de mise en oeuvre, les moyens d'alerte et d'information à la population (SMS Factor).

Pour sensibiliser les habitants et les impliquer dans ces démarches, il est proposé d'évoquer ce sujet, assez succinctement, au cours des voeux de fin d'année de la municipalité.

TRAVAUX SUR TOITURE MTL

Didier TOURNEMINE rappelle que des travaux de réparation d'un côté de la toiture et de la gouttière de la Maison du Temps Libre sont à réaliser afin d'éviter une détérioration plus dommageable.

Thierry CHARTROUX doit recontacter M. BOGOSSIAN de ABCCOUVERTURE pour lui demander de faire un devis.

STATIONNEMENT DANGEREUX VEHICULES STADE

Laurence LAMOTHE réitère son alerte sur le caractère dangereux des stationnements interdits et pourtant constatés des véhicules à chaque match de football sur la route départementale, aux abords du stade, rendant totalement périlleuse la circulation sur cette voie (mêlant piétons, véhicules stationnés et véhicules de passage sur un reste de voie limité). Le stationnement de ces véhicules est d'autant possible et réglementé sur le parking de la Maison du Temps Libre, les délaissés de Buffarol et de Falguières, à proximité du stade.

Les travaux d'aménagement de sécurisation de cette portion sont en attente d'exécution par l'entreprise TP Jonquières.

Les élus émettent d'autres possibilités plus coûteuses qui pourraient être envisagées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.

Le Maire,

Le Secrétaire,

Les Conseillers Municipaux,